

## CDL ordre du jour de l'atelier Loire du 4 septembre 2018

- restitution du groupe de travail sur les classements des zones naturelles et agricoles de la Loire et de ses abords (Joseph Douillard)
- conclusions VNF à la suite de la concertation publique organisée au 1<sup>er</sup> semestre sur le rééquilibrage du lit de la Loire (Thierry Rozier)
- démarche participative projet de parc naturel lucéen Loire (Michel Jouvet)

Participants Excusés : Serge Zeis, Erwan Coignard, Claude Rousselot, Élise Leclerc, Geneviève Bernardot, Mireille Quehen, Jacques Drouet

## Aménagement de la Loire et de ses abords à Ste Luce : pilotage de la démarche participative citoyenne confiée par la ville au CDL : projet de cahier des charges ville de Ste Luce - CDL

L'atelier Loire du CDL avait proposé qu'un large débat citoyen s'organise sous la forme d'une démarche participative s'inspirant du grand débat la Loire et nous.

Objectifs : poursuivre la réflexion sur le projet de parc naturel lucéen Loire en y associant les Lucéens et leurs associations; débattre d'un programme opérationnel d'actions

Mr le Maire lors du conseil municipal du 26 juin dernier a souhaité confier cette démarche participative au CDL.

Avec Thierry Rozier nous en avons accepté le principe sous réserve de la définition d'un cahier des charges des charges précisant les responsabilités du CDL. Ce diaporama présente à l'essentiel les propositions remises à ce titre par le CDL la Municipalité et en cours de discussion avec celle-ci.

## 5 grandes thématiques pour la démarche participative

5 grandes thématiques, identifiées à partir des rapports du CAUE et du CDL, lors de la conférence Ste Luce 2030 du 11.04.2018, sont retenues :

- Le fleuve : le valoriser et entretenir ses bords
- Les accès à la Loire : leurs sécurisations et signalétiques ; les aménagements des espaces publics - *Zoom atelier : Création d'une voirie au nord du village de Bellevue*
- La promenade verte entre Loire et voie ferrée, la valorisation et la protection du patrimoine naturel et bâti - *Zoom atelier : Ile Clémentine*
- Le tissu d'activité : conforter le tissu économique et associatif existant ; capter les flux touristiques de la Loire à vélo des promeneurs développer de nouveaux équipements et services - *Zoom atelier : Etangs du Plessis, Voyage à Nantes, camping Belle Rivière*
- Valoriser les villages - *Zoom atelier : Manoir de Bellevue*

## Objectifs poursuivis

- Développer la participation des Lucéens, notamment des nouveaux habitants, et de leurs associations au débat sur le devenir de la Loire et de ses abords pour qu'il soit approprié par tous; recueillir leurs avis
- Imaginer de nouvelles formes de participation citoyenne en croisant le vécu des habitants (l'initiative d'en bas) avec les orientations municipales et métropolitaines (l'initiative d'en haut)
- Identifier les propositions qui font consensus et qui font débat ; les compléter
- Valoriser, notamment dans le cadre du PLUM et de l'OAP métropolitaine Loire, l'atout que constitue « ce poumon vert lucéen » de 390 ha avec les différents usages qui le caractérisent; s'interroger sur son devenir

# Organisation de la démarche participative

- 1 organisation réactive et autonome de la Municipalité
- 1 préparation et 1 animation des débats reposant sur les ressources du CDL, notamment de l'atelier Loire
- Proposition aux associations lucéennes, notamment les plus concernées, de s'associer largement à la démarche
- 1 comité ressource, constitué de personnes qualifiées, pourra être constitué à l'initiative du CDL pour fournir à sa demande toutes les informations nécessaires au débat

## Organisation de la démarche participative

- Organisation par thématique d'une table ronde citoyenne pour débattre des propositions CAUE-CDL avec 1 large invitation des Lucéens et de leurs associations à y participer
- Organisation pour certaines thématiques de zooms pour approfondir des sujets prioritaires avec la constitution d'ateliers spécifiques
- Large communication auprès des Lucéens et de leurs associations des conclusions des tables rondes et des zooms thématiques en les incitant à donner leurs avis complémentaires.
- Regroupement si besoin certaines thématiques

## 6 grands outils de la démarche participative

- Propositions CDL - CAUE constituant la base des débats citoyen sans exclure d'autres propositions
- Transparence des débats avec un site Internet regroupant en temps réel toutes les informations qui y sont dédiées.
- Information régulière dans Ste Luce info des temps du débat : « un fil rouge du débat »
- Organisation d'1 ou 2 conférences prospectives pour alimenter et interpeler les débats
- 1 appel à projet pour favoriser la créativité citoyenne et permettre aux associations et à chacun de dire ses propositions.

## Appui technique du CAUE à la démarche participative

Mission d'appui technique confiée au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement rattaché au Conseil départemental) par convention avec la ville : apporter, à la demande du CDL et sous sa responsabilité, un appui technique et logistique à la démarche participative (préparation des rencontres participatives, identification de personnes ressources et partenaires extérieurs en mesure de contribuer au débat, apports de compléments techniques, ...).



# Constitution d'un comité de suivi de la démarche participative

- Constitution d'un comité de suivi Ville-CDL de la démarche participative ; coprésidence Maire - Président CDL
- Constitution (à titre indicatif) :
  - le Maire et 1/2 élus de la majorité municipale
  - 1 élu de l'opposition municipale
  - 2 membres de l'équipe d'animation du CDL, dont son président
- Objectif : le tenir régulièrement informé du déroulement de la démarche
- Organisation, au démarrage et à la fin de la démarche, d'une réunion de la conférence Ste Luce 2030

## Engagements réciproques de la Municipalité du CDL

### Le CDL :

- est responsable en toute autonomie du pilotage, de l'organisation et de la méthodologie de la démarche participative
- identifie des acteurs citoyens (ou groupes d'acteurs) volontaires capables d'apporter une expertise sur les thématiques abordées et les zooms
- met à disposition du public les informations sur le projet Loire (études réalisées, cartes, plans, travaux en cours ...) et sur les différents débats participatifs en cours à travers un site Internet.

# Engagements réciproques de la Municipalité du CDL

## La Ville s'engage :

- à ne pas intervenir dans la démarche participative organisée sous la responsabilité du CDL ni à participer aux différentes réunions citoyennes organisées par celui-ci
- à apporter son concours au bon déroulement de la démarche, notamment financier le cas échéant; l'appui des services de la Ville (communication, logistique, lien avec les acteurs, production documentaire...)
- à fournir au CDL l'ensemble des documents en sa possession utiles à la conduite de la démarche participative : Plan Local d'Urbanisme métropolitain, cadastre, études en cours ou passées, photos aériennes, plans divers...

# Calendrier et rapport conclusif de la démarche participative

- Calendrier : 15 octobre-15 juin
- Remise par le CDL à la fin de la de la démarche participative d'un rapport conclusif de synthèse
- Rapport conclusif de synthèse porté à la connaissance des Lucéens et de leurs associations

Il appartiendra à la Municipalité, à l'issue de cette démarche participative, de débattre et de définir des suites à y apporter.